|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

**Appel à projets 2024 – Petite Enfance/ Enfance/ Jeunesse**

**Commune de Schaerbeek**

La Commune de Schaerbeek tient à apporter son aide aux structures œuvrant dans le domaine de la Petite Enfance (0-3 ans), de l’Enfance (3-12 ans) ou de la Jeunesse (12-25 ans). Elle dispose pour ce faire de moyens budgétaires destinés à les soutenir.

Les structures œuvrant dans ces domaines sont donc invitées à présenter un dossier de demande de subside.

Le présent appel à projets vise à préciser la nouvelle procédure à suivre en 2024 pour solliciter un subside. Si vous pensez remplir les conditions d’attribution du subside, nous vous invitons dès lors à compléter le formulaire de candidature d’appel à projets, téléchargeable sur le site internet communal ([www.1030.be](http://www.1030.be)).

1. **Principe général**

Ce subside a pour objectif de soutenir les projets des structures schaerbeekoises actives dans le domaine de la petite enfance et/ou de l’enfance et/ou de la jeunesse et qui développent des activités et des projets à l’attention de ces publics-cibles.

Les structures éligibles à l’attribution du subside sont les suivantes :

* Les associations sans but lucratif ;
* Toutes personnes morales ou associations de fait à finalité sociale, éducative, …
* Les mouvements de jeunesse, groupements de jeunesse…

**Conditions et remarques** :

* Les structures candidates doivent posséder leur siège social à Schaerbeek, ou *à minima* démontrer leur ancrage à Schaerbeek, par exemple sur base de l’existence d’une antenne. **Le projet doit être développé à Schaerbeek.**
* Le projet pour lequel un subside sera demandé peut prendre différentes formes et viser des objectifs divers mais seront **soutenus prioritairement**, les projets visant à **promouvoir le soutien scolaire ou la promotion de la citoyenneté ou l’éveil à la culture.**
* Tous montants de subsides octroyés supérieurs à 1.250 € feront l’objet d’une demande d’informations complémentaires ultérieures sur le plan comptable.
* Il est demandé aux bénéficiaires des subsides d’indiquer dans toute publicité ou publication en lien avec la réalisation du projet, le logo de la Commune de Schaerbeek, accompagné de la mention « Avec le soutien de la Commune de Schaerbeek ».
* Les structures candidates doivent répondre aux critères d’obtention de subsides suivants :

Critère 1 : Projet visant à **promouvoir le soutien** **scolaire ou la promotion de la citoyenneté ou l’éveil à la culture.**

Critère 2 : Projet visant à favoriser la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle (collaboration avec différents genres, tranches d’âge, enfants, adolescents, adultes, parents, seniors)

Critère 3 : L’implantation et l’implication de la structure sur le territoire schaerbeekois et son impact sur les citoyens.

Critère 4 : La philosophie et l’aspect pédagogique dans la façon de s’occuper des enfants et des jeunes.

Critère 5:Projet novateur et pertinent.

Critère 6 : Partenariat développé avec les services enfance et jeunesse dans le cadre des activités et évènements.

Critères 7 : La structure bénéficie-t-elle d’autres sources de subventionnement ?

1. **Procédure**

La procédure pour solliciter un subside est la suivante :

Le **formulaire de demande de candidature d’appel à projets** (cf. annexe), adéquatement complété, sera transmis à l’administration communale.

Ce formulaire peut est transmis à l’administration communale :

* Par e-mail à l’adresse suivante **:** **jeunesse@1030.be**;
* Par courrier recommandé à l’administration communale à l’adresse suivante : Services Enfance et Jeunesse, Avenue Georges Rodenbach 29, 1030 Schaerbeek ;
* Par dépôt auprès des services Enfance et Jeunesse (Avenue Georges Rodenbach 29, 1030 Schaerbeek), contre accusé de réception et sur base de rendez-vous.

Le cas échéant, les statuts et le bilan financier seront fournis.

1. **Si la structure bénéficie d’autres subsides, il est demandé de le mentionner.**
2. Les dossiers seront **examinés par une commission d’avis** composée de l’Echevine en charge de l’Enfance et de la Jeunesse, de membres du service Enfance et Jeunesse et d’un membre d’un organisme externe à la commune.
3. Un **rapport de suivi** sera fourni après la fin de l’action, qui contiendra : le décompte financier ainsi que toutes les pièces justificatives et un rapport d’activité présentant l’action réalisée et ses résultats.
4. Les montants octroyés dans le cadre de cet appel à projets ne pourront excéder 4000 euros de subside. Celui-ci sera versé dans son intégralité après approbation du Collège des Bourgmestre et Echevins et du Conseil communal.
5. **Echéances**
* Date de publication de l’appel à projets : **11 mars 2024**
* Date limite de remise des dossiers : **5 mai 2024**
* Sont éligibles, les projets se déroulant entre le 30 juin 2024 et le 30 juin 2025.

**Commune de Schaerbeek**

**Formulaire de candidature appel à projets**

**– Petite Enfance/ Enfance/ Jeunesse –**

**2024**

****

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de la structure** |  |
| **Titre du projet** |  |
| **Public cible (tranche d’âge)****Petite Enfance – Enfance – Jeunesse**  |  |

**Données générales**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom (complet) de la structure |  |
| Statut juridique |  |
| N° d’entreprise  |  |
| Date de création |  |
| Adresse postale +Adresse email |  |
| Site Internet – Page Facebook |  |
| Compte bancaire (BIC + IBAN) + Nom du titulaire |  |
| Nom, Numéro de téléphone Courriel de la personne responsable du dossier |  |
| Pour les associations de fait, merci de préciser les noms et adresses de 3 membres organisateurs | 1)2)3) |

1. **Informations liées à la structure et au projet**

a. Quel est le nom du projet que vous désirez développer ?

* 1. Quels sont les objectifs poursuivis par le projet ?
	2. Description générale du projet.
	3. Description du public-cible.
	4. Expliquez brièvement en quoi votre projet constitue une aide, un soutien, pour les enfants et/ou les jeunes de la Commune ?
	5. A combien d’enfants et/ou de jeunes s’adresse ce projet ?
	6. Financement du projet :
* Quel est le budget global du projet et quelle sera votre répartition budgétaire ? Détaillez brièvement.
* Une participation financière est-elle demandée aux participants ? Si oui, à combien s’élève-t-elle ?
* Quel est le montant du subside demandé à la Commune de Schaerbeek ? (Maximum 4000 euros)
* A quoi sera alloué ce budget ?
* Bénéficiez-vous d’autres sources de subventions, partenaires, sponsors, autres sources de subventions, … ?
1. **Budget prévisionnel du projet**

*Prière de détailler dans le tableau ci-dessous les recettes et dépenses planifiées pour le projet, y compris si le financement se fait par d’autres sources de subventionnement.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Recettes** | **Dépenses** |
| **Origine** | **Montant** | **Affectation** | **Montant** |
| Commune de Schaerbeek |   |   |   |
| Autres recettes/sources de subventionnement  |   |   |   |
|   |   |   |   |
|   |   |   |   |
|   |   |   |   |
|   |   |   |   |
|   |   |   |   |
|   |   |   |   |
|   |   |   |   |
|   |   |   |   |
|   |   |   |   |
|   |   |   |   |
|   |   |   |   |